

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

### **1. VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire pour 2014 les taux appliqués en 2013 : Taxe d'habitation : 14.55 %, Taxe sur le foncier bâti : 6.66 %, Taxe sur le foncier non bâti : 21.84 %.

### **2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014 ET DES BUDGETS ANNEXES :**

#### **Assainissement – Hôtel de l'Union – Chaufferie - Cheval Blanc – Lotissement du Parc.**

Pour le budget communal, le CM vote (à l'unanimité) et arrête pour 2014 les dépenses et les recettes de fonctionnement à 778 749 €, les dépenses et les recettes d'investissement 409 408 €. Ce budget intègre essentiellement les travaux des liaisons piétonnes et du jardin de la cure, acquisition de matériel.

Pour le budget Assainissement (à l'unanimité) les dépenses et les recettes s'équilibrent à 37 810 € en section de fonctionnement et à 53 898 € en section d'investissement.

Pour le budget Hôtel de l'Union (à l'unanimité) 114 113 € en fonctionnement et 118 233 € en investissement.

Pour le budget Chaufferie (à l'unanimité) s'équilibre à 105 769 € en fonctionnement et 84 782 € en investissement.

Le budget annexe Cheval Blanc (à l'unanimité) s'équilibre à 48 573 € en fonctionnement et 72 885 € en investissement, ces derniers intègrent essentiellement les travaux de la cave du cheval blanc.

Le budget Lotissement (à l'unanimité) s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 62 222 € en fonctionnement et 28 333 € en investissement.

### **3. COMMUNAUTE DE COMMUNES : modification des statuts ajout d'un alinéa à la liste des zones d'activités intercommunales- ZA La Nigotière.**

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'ajout d'un alinéa à la liste des zones d'activités intercommunales pour inclure la ZA La Nigotière à Cérilly.

### **4. CREATION DE COMITES CONSULTATIFS :**

Afin de travailler sur l'obtention du label « village ami des aînés » le CM décide, à l'unanimité, la création d'un comité consultatif composé de membres élus (Mmes DUBREUIL, TULARS, KREMER, MALTET et M. BARDIOT, MERLIN) et d'organismes extérieurs (Centre Social, CLIC de Montluçon...).

Une réflexion approfondie doit être menée sur les travaux à prévoir pour la gestion du lit communal de l'Aumance, de ses affluents et des berges du canal. Le CM, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un Comité consultatif: composé de membres élus (M. BARDIOT, MERLIN, REGRAIN, JOMIER) et d'organismes extérieurs (association de pêche locale l'ESOX Meaulnois.....).

## QUESTIONS DIVERSES

➤ **Commission communale des Impôts directs :** suite au renouvellement récent de l'assemblée, le CM établit la liste des 12 commissaires titulaires et des 12 commissaires suppléants à proposer à la Direction des Services Fiscaux de l'Allier.

➤ **Le Cheval Blanc :** La vice présidente de la commission travaux indique que des travaux de plomberie devront être prévus avant l'hiver pour éviter un éventuel dégât des eaux dans l'ancien logement.

#### ➤ **Comptes rendus :**

- Mise en place du Conseil d'Administration du SIVOM,
- Mise en place du Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Vallon en Sully,
- Mise en place du Conseil Communautaire.

**La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le jeudi 14 mai 2014 à 19 h 30 à la Mairie de MEAULNE.**

